

Vos questions / nos réponses

mon conjoint est joueur

Par [admin](#) Postée le 18/01/2014 12:45

Bonjour, je vous contacte car mon conjoint joue beaucoup, il joue au loto parions sport, jeux de grattage et autres.

Il n'arrive pas toujours à ce contenir d'acheter avant je faisait moins attention car on avait pas de prêt de la maison à rembourser maintenant malheureusement on peut plus se permettre.

il m'as avouer depuis peu qu'il n'arriver pas à se contrôler et qu'il regretter parfois. il es vraiment accro . je ne sais pas quoi faire pour l'aider même si on arrive à en parler.

Mise en ligne le 20/01/2014

Bonjour,

Votre conjoint, s'il le souhaitait, aurait la possibilité de prendre contact avec une consultation spécialisée dans l'accompagnement des joueurs afin d'être aidé à résoudre son addiction. L'aide proposée aux joueurs consiste principalement en un suivi psychologique visant à comprendre et déconstruire ce qui a conduit à cette dépendance, cette perte de contrôle que vous soulignez.

Ces prises en charge se déroulent dans l'enceinte de CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) auprès de professionnels spécialisés. Les consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA qui semblent les plus proches de chez vous.

Sachez qu'en tant que personne de l'entourage, vous pourriez également être reçue par ces professionnels pour du soutien, des conseils, et ce indépendamment de votre conjoint.

Si vous souhaitez plus de précisions sur les prises en charge ou simplement revenir plus en détail sur la situation de votre conjoint et les difficultés que cela suscite dans votre vie commune, n'hésitez pas à nous contacter au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé, 7/7 de 8h à 2h). Notre service lui est également ouvert s'il le désire.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Antenne CSAPA 37 Amboise

Rue des ursulines
37400 AMBOISE

Tél : 02 47 47 91 91

Site web : www.chu-tours.fr/nos-services/

Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30

Accueil du public : Les mardi et vendredi sur rendez-vous

[Voir la fiche détaillée](#)